

Bureau du 17 septembre 2007

Décision n° B-2007-5478

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions pour l'année 2007 - Conventions**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 6 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération lyonnaise 2000-2006 et de la convention-cadre 2004-2007 pour la commune de Rillieux la Pape, approuvée en conseil de Communauté le 14 novembre 2005, des actions de gestion sociale urbaine de proximité (GSUP) sont menées régulièrement depuis 2001 et il apparaît aujourd'hui nécessaire, au vu des résultats globalement satisfaisants et conformément au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009, de poursuivre les actions engagées sur les thématiques rappelées dans la convention-cadre, à savoir :

- renforcer la démarche partenariale,
- faire des habitants et des associations des partenaires actifs de la gestion du quartier,
- répondre à une exigence de qualité de prestation,
- garantir la même qualité de service que dans les autres quartiers de la ville,
- adapter la gestion du service aux spécificités locales,
- insérer des clauses d'insertion dans les marchés liés aux actions de la GSUP.

La programmation GSUP pour l'année 2007 s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par la convention-cadre 2004-2007.

Le coût global des opérations définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2007 a été estimé à 322 074 € avec un engagement financier pour la Communauté urbaine à hauteur de 80 000 € nets de taxes.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2007, détaillant le montant prévisionnel de chacune des actions ainsi que la répartition financière entre les différents partenaires figure en annexe ;

Vu ledit dossier ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2005-3040 et n° 2007-4149 en date des 14 novembre 2005 et 12 juin 2007 ;

DECIDE

1° - Approuve le programme de gestion sociale et urbaine de proximité (GSP) de Rillieux la Pape pour l'année 2007, tel que présenté en annexe, ainsi que la participation financière de la Communauté urbaine, à hauteur totale de 80 000 € nets de taxes aux différents partenaires.

2° - Autorise monsieur le président à signer les différentes conventions fixant les modalités de participation financière aux différents partenaires et/ou bailleurs pour les actions engageant la Communauté urbaine.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - comptes 657 480, 657 340 et 657 380 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,